



Communiqué de presse – 20.08.2019

## Des moutons en action pour gérer les espaces verts

**En partenariat avec le Parc régional Chasseral, la commune de Val-de-Ruz va ponctuellement expérimenter cet automne des mesures en gestion différenciée sur deux sites à Cernier. Réalisés dans le cadre du projet Franges urbaines, ces entretiens respectueux de la biodiversité seront menés sur la place de jeux Guillaume Farel et aux abords du cimetière attenant à partir du 9 septembre et jusqu'à début novembre. Des moutons seront notamment mis à contribution.**

Comme son nom l'indique, la gestion différenciée est une manière plus écologique et durable de traiter les espaces verts, en s'adaptant aux différents milieux. L'objectif est, par exemple, d'éviter de tondre systématiquement les espaces verts en laissant certaines zones non fauchées, afin de préserver au maximum la biodiversité en matière de faune et de flore. Val-de-Ruz va tester cette approche cet automne sur deux sites pilotes à Cernier - la place de jeux et les abords du cimetière attenant - afin d'en mesurer la pertinence. Elle évaluera ensuite si elle souhaite poursuivre ce type d'entretien pour d'autres espaces verts de la commune.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du projet de revalorisation des Franges urbaines, développé depuis 2017 par Val-de-Ruz en partenariat avec le Parc Chasseral en différents endroits de la commune. Le projet prévoit plusieurs interventions (les dates des travaux peuvent être modifiées en fonction des conditions météo) :

- Pâturage de mouton le long du talus de la place de jeux (travaux entre le 9 et le 27 septembre). Le troupeau comprendra 4 à 5 moutons. **Il est demandé expressément de ne pas nourrir les animaux.**
- Plantation de plates-bandes vivaces et réalisation d'un gazon fleuri aux alentours du cimetière (travaux fin septembre).
- Plantation d'arbustes le long de la route entre la place de jeux et le cimetière afin d'agrémenter l'allée d'arbres existante (travaux courant octobre, durant 2-3 jours).

De telles mesures de gestion différenciée sont intéressantes à plus d'un titre. Elles permettent d'intégrer des plantes indigènes plus résistantes, nécessitant moins de traitements et favorisant les insectes et la petite faune locale ; de limiter les traitements et intrants afin de préserver le sol et, finalement, de former les équipes de gestion des espaces verts à ces techniques plus naturelles.

Les différents travaux seront coordonnés et encadrés par l'entreprise Rollier Paysage, basée à Val-de-Ruz. Cette entreprise familiale dispose d'une solide expérience en matière de gestion différenciée. Leurs collaborateurs répondront d'ailleurs volontiers aux questions des personnes intéressées qui souhaiteraient obtenir des explications sur les travaux réalisés.



**Légende : Le talus en dessous de la place de jeux où paîtront les moutons.**



**Légende : Le cotonéaster à côté des marches menant à l'église sera remplacé par des espèces buissonnantes indigènes.**

#### **Infos générales et contact :**

Géraldine Guesdon-Annan  
[geraldine.guesdon-annan@parcchasseral.ch](mailto:geraldine.guesdon-annan@parcchasseral.ch)  
+41 (0)32 942 39 52 - +41 79 194 89 88



*Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38'000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.*